



Police Locale de Waterloo – ZP 5274
28 rue François Libert
1410 Waterloo
Tel : 02/352.98.00
Fax : 02/353.19.93

HABITATION INOCCUPEE - Demande de surveillance
(à remettre au commissariat de police avant votre départ en vacances)

Les surveillances habitations effectuées par nos services s'inscrivent dans nos missions générales de surveillance et ne peuvent remplacer des activités de gardiennage privé.
Les sociétés, commerces et entreprises ne peuvent bénéficier de ce service.
En cas d'absence de longue durée (*plus de quatre semaines*), l'habitation ne sera pas reprise dans la présente action, votre inspecteur de quartier sera informé et effectuera ponctuellement un passage à l'adresse.

IDENTITE ET LOCALISATION DU LIEU A SURVEILLER

Nom et Prénom :
Téléphone : GSM :
Adresse de l'immeuble : 1410 Waterloo, n° :
Durée d'inoccupation : du au

PERSONNE(S) A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME.

1) Nom et prénom :
Adresse : n° :
Code Postal:..... Localité:
Téléphone : GSM:
2) Nom et prénom :
Adresse : n° :
Code Postal:..... Localité:
Téléphone : GSM:

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

- L'habitation est pourvue d'un système d'alarme ? OUI NON
- Fonctionnement d'un éclairage la nuit ? OUI NON
- Avez-vous chargé quelqu'un de relever le courrier, arroser les plantes, ... ? OUI NON
- Immatriculation des véhicules stationnés dans le garage :
- Immatriculation des véhicules stationnés à l'extérieur :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

.....
.....
Sur mon lieu de séjour, je peux être contacté par téléphone au n°
(indiquer le préfixe et le pays pour l'étranger)

Signature et date.

Ces conseils élémentaires peuvent éviter les cambriolages.

- Vos fenêtres ne sont pas des vitrines.
N'exposez pas d'objets attrayants (matériel hi-fi, antiquités ...) sous le regard des passants.
- Evitez de conserver à domicile vos valeurs ou vos bijoux. Placez-les dans un coffre.
- Donnez des signes de présence et une apparence d'occupation à votre domicile.
- Laissez une lumière allumée.
Une simple minuterie peut donner une impression d'occupation des différentes pièces de la maison.
- Ne laissez pas de petits messages qui indiquent votre absence sur la porte.
- Faites vider votre boîte aux lettres.
- Faites tondre la pelouse.
- Même pour un court instant, ne laisser aucune porte ou fenêtre ouverte.
- Ne cachez jamais vos clés dans un endroit classique (sous le paillason, dans un bac à fleurs). Laissez les chez une personne de confiance.
- N'indiquez surtout pas vos noms et adresse sur votre porte-clés.
- Ne laissez ni échelle, ni outils à portée de main des voleurs. Ces objets peuvent faciliter leur incursion dans votre habitation.
- Les haies et les murets augmentent votre intimité, mais ne garantissent pas votre sécurité.
- En cas d'absence prévenez vos voisins et demandez leur de surveiller votre domicile.
- Pensez à enregistrer votre patrimoine sur des fiches techniques (références particulières, numéro de série).
- Photographier vos biens difficiles à marquer.
- Opter pour des systèmes de fermeture de qualité : portes, serrures, charnières, rosaces et garnitures doivent être fiables.
- Pensez également au soupirail de votre cave ou à la coupole de votre habitation.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter nos services.

Des conseillers en prévention vol sont à votre disposition et peuvent vous rencontrer afin de vous aider à protéger votre bien.

Ce service est gratuit et ce fait sur rendez-vous.

Pour ce faire, vous pouvez contacter l'Inspecteur Principal de police DE COSTER Serge au 02/352.98.00 ou au 02/352.99.69
